

Le 24 février 2017

Compte rendu CTL du 24 février 2017

Ont participé en qualité de représentants **FO DGFIP 54** :
Alexis TSCHENS, Jean-Louis SZATMARI et Didier HOUILLON.

Suite à notre liminaire jointe en annexe et à la photo que nous avons fait circuler, notre Directeur nous annonce la création d'un local dédié à l'accueil des usagers de la Trésorerie Municipale de Nancy dans le Bâtiment Y de la Cité Administrative.

Pour **FO DGFIP 54**, les conditions dans lesquelles on accueille les usagers en terme de confidentialité sont déplorables. Il en est de même pour nos collègues qui n'ont même pas un ordinateur à proximité.

Nous faisons également remarquer au Directeur que le tout internet qu'il prône a ses limites et qu'un accueil physique de qualité est indispensable.

Il nous répond qu'il n'a jamais fermé d'accueil, ce à quoi vos élus **FO DGFIP 54** lui rappellent que les trésoreries de Nomeny et Longuyon ont été rayées de la carte, et que tous les centres des Finances Publiques ferment au moins une journée par semaine, d'où une diminution des plages d'accueil.

1 – Formation professionnelle :**• Bilan des actions menées au cours de l'année 2016 :**

Les agents de la direction ont bénéficié de 2854 jours de formation en 2016 (2420 en 2015).
Au sein de la DDFIP 54, 653 agents ont reçus une formation, soit 72 % de l'effectif.

Déployée depuis 2014, nous constatons que la e-formation est de plus en plus intégrée dans les nouveaux parcours de formation proposés aux agents. Bien qu'en libre accès, nous constatons que les postes dédiés à la e-formation sont peu utilisés par les agents.

Pour **FO DGFIP 54**, une e-formation ne remplacera pas une formation présentielle, notamment si l'agent a des questions à poser.

La Direction nous rappelle que tous les agents peuvent candidater auprès du service Formation.

• Plan de formation 2017 (vote) :

Le plan de formation professionnelle pour 2017 nous a ensuite été présenté.

Nous apprenons que notre Direction va sensibiliser d'autres agents de la fonction publique (exemple : Préfecture) sur le prélèvement à la source.

Dans le même ordre d'idée, une information auprès des collectivités territoriales sera proposée dans le cadre de la collecte de l'impôt par les élus.

Vos représentants **FO DGFIP 54** ont voté POUR, tout en faisant remarquer à la direction que nous resterons vigilants à ce que les e-formations ne se substituent pas aux formations présentielles.

2 - Présentation du nouveau référentiel Marianne et bilan départemental Marianne 2016 :

L'engagement numéro 4 stipule que l'accueil doit répondre aux besoins de confidentialité des usagers.

Vos représentants **FO DGFIP 54** constatent malheureusement que c'est loin d'être le cas dans tous les sites. A titre d'exemple, l'accueil à la trésorerie de Nancy Municipale se fait debout dans le couloir au pied de l'escalier, sans aucune confidentialité. Nous avons d'ailleurs joint une photographie de cet accueil déplorable, en total contradiction avec la charte Marianne, à notre déclaration liminaire.

97,6 % des courriers sont traités en 15 jours (objectif 75%)

72,1 % des courriels sont traités en 5 jours (objectif 90%)

89,6 % des appels téléphoniques aboutissent en moins de 5 sonneries (objectif 60%)

Vos représentants **FO DGFIP 54** ont interpellé la direction pour connaître les services qui ont été contactés.

Le SIP de Nancy Nord-Ouest et l'accueil commun ont été contrôlés et se classent 7^e sur 150 au niveau national.

Les courriers et courriels ont été vérifiés lors des audits effectués par la Direction.

Les appels téléphoniques ont été réalisés par un prestataire externe sur lequel la Direction n'a pas la main mise.

Pour 2017, les appels seront considérés comme aboutis lorsqu'ils seront décrochés en moins de 10 sonneries.

3 - Modification des horaires d'ouverture du guichet au public de la trésorerie d'Essey (vote) :

Actuellement, la trésorerie est fermée au public le mercredi toute la journée et le vendredi après midi.

Il est proposé de fermer, à compter du 1^{er} mars, le mercredi et le vendredi toute la journée.

Vos représentants **FO DGFIP 54** sont conscients que les agents sont dans une situation critique qui nécessite des aménagements mais nous sommes également attachés au service public. Nous nous sommes donc abstenus.

Pour nous, ce n'est pas en réduisant les horaires d'ouvertures que les problèmes seront résolus mais plutôt en créant des emplois.

4 - Modification du régime des horaires variables des services communs de la Cité administrative de Nancy :

Le régime des horaires variables des services communs de la cité administrative sont modifiés de telle manière que la plage variable du matin commence à 7H00 (au lieu de 7H15) et celle de l'après midi se terminera à 18H30 (au lieu de 18H45).

BULLETIN D'ADHESION (à renvoyer à Jean-Louis SZATMARI – SIP de Lunéville)

NOM : Prénom :

Grade :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP

Fait à Le

SIGNATURE